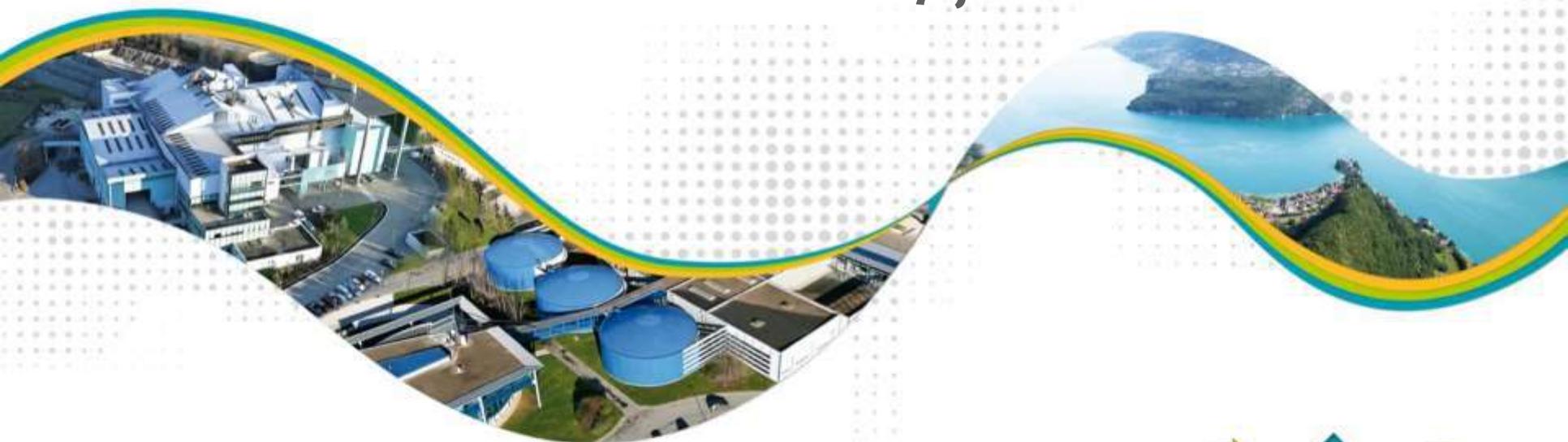




Rapport annuel 2021 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

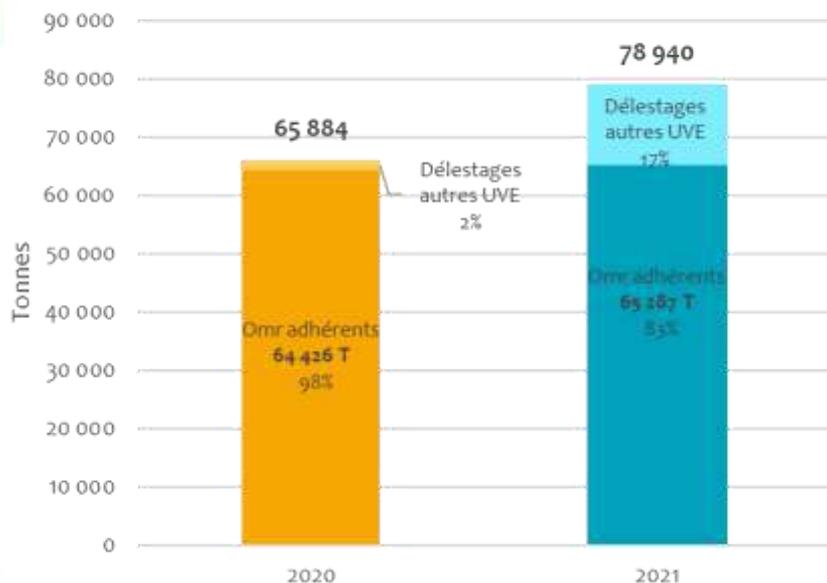
COMITE du 27 juin 2022

Procès-verbal - PJ n°5

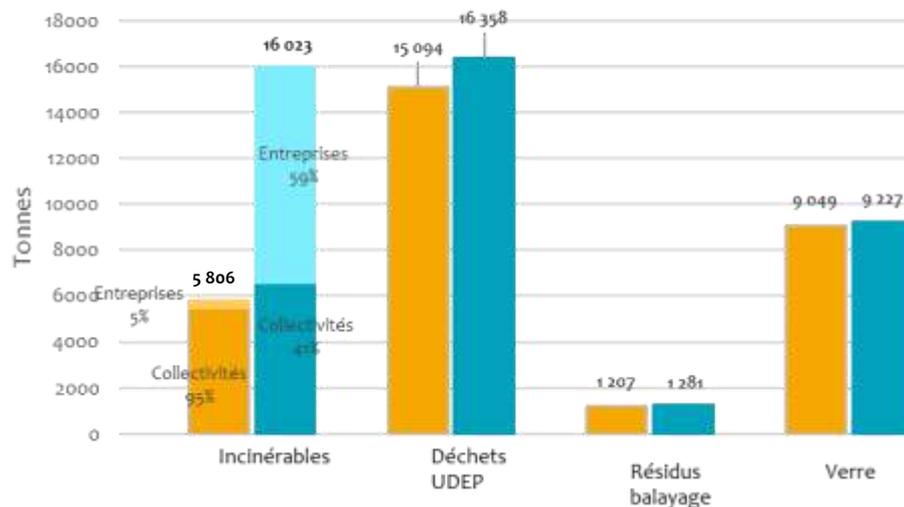


Déchets entrants - OMr

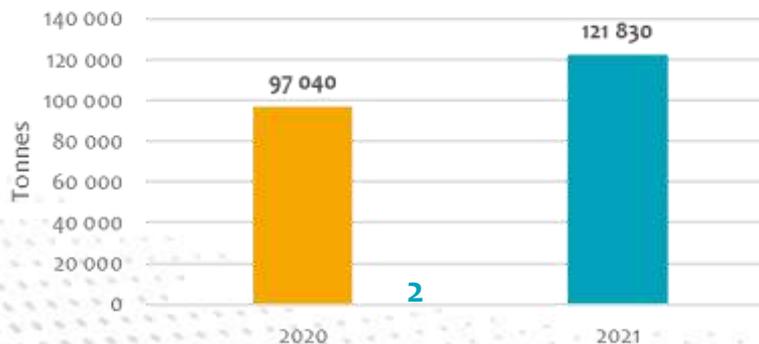
Ordures ménagères résiduelles avec apports extérieurs



Autres déchets entrants

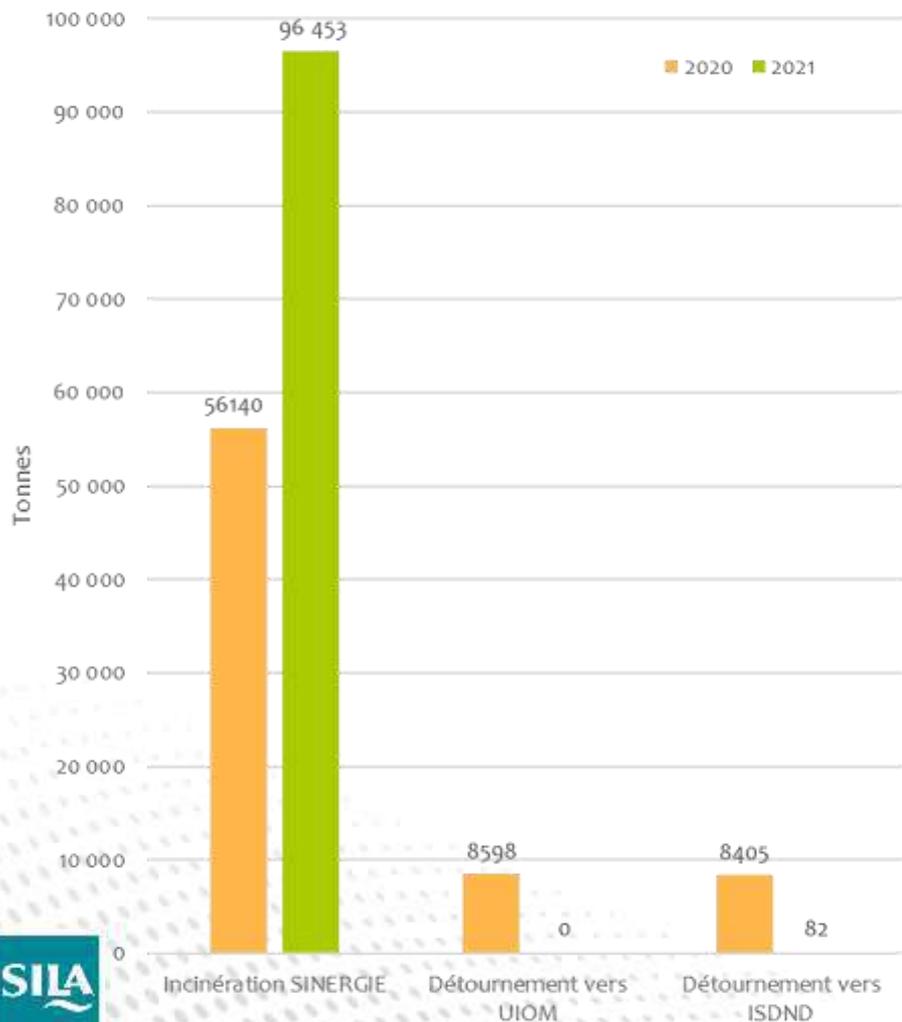


Total déchets entrants

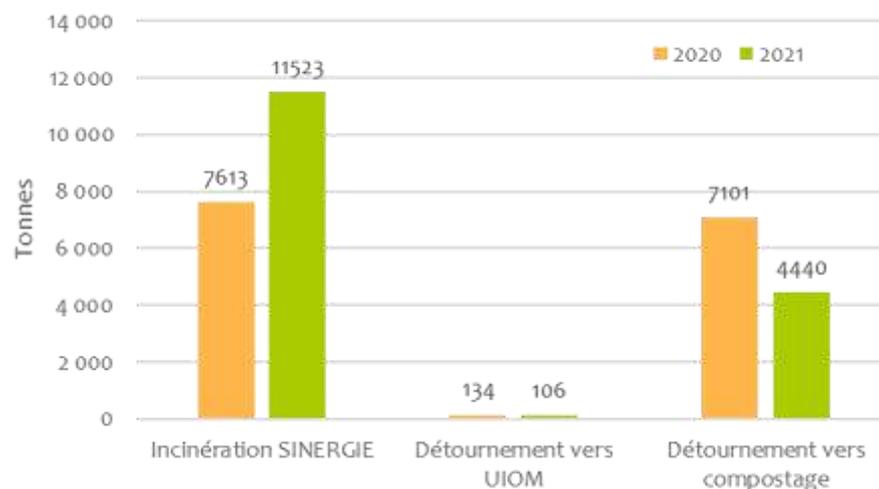


Traitement des déchets entrants

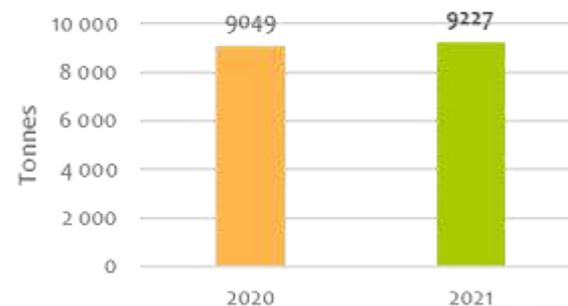
OMr et assimilés



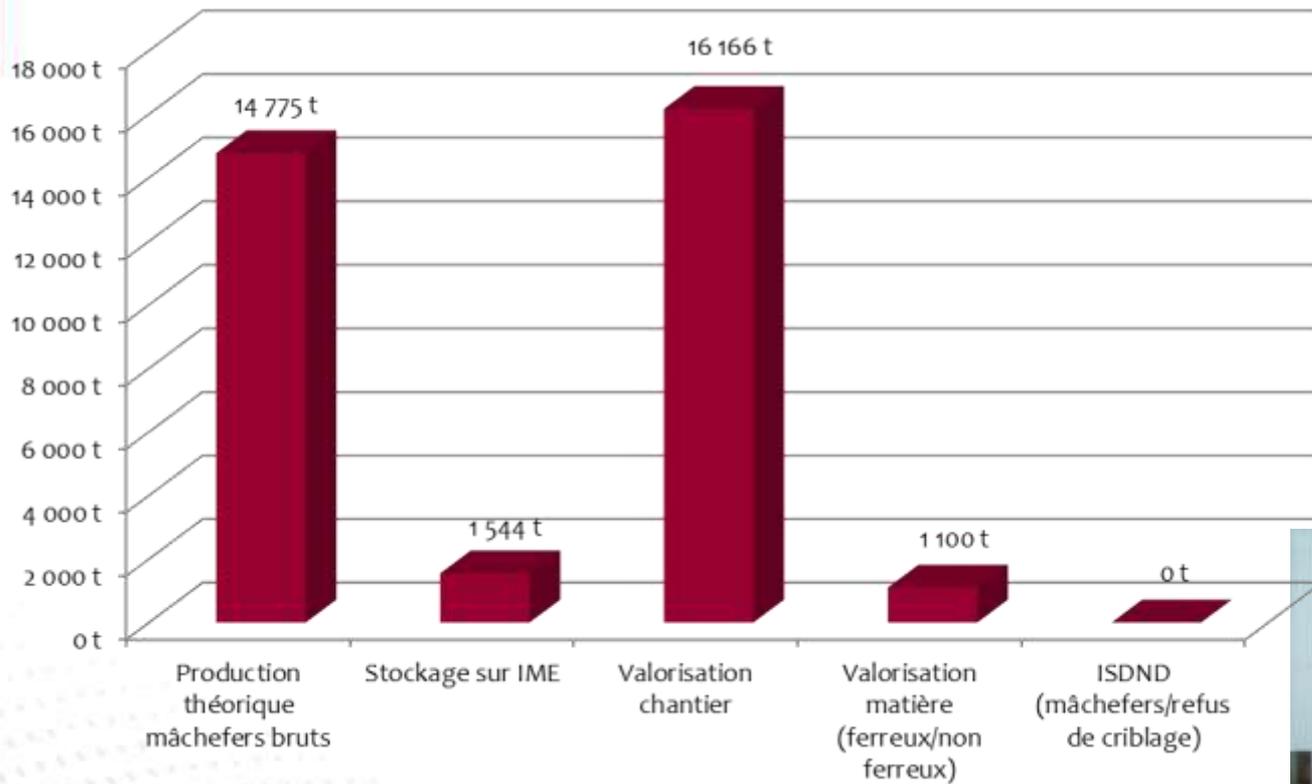
Boues UDEP



Valorisation du verre

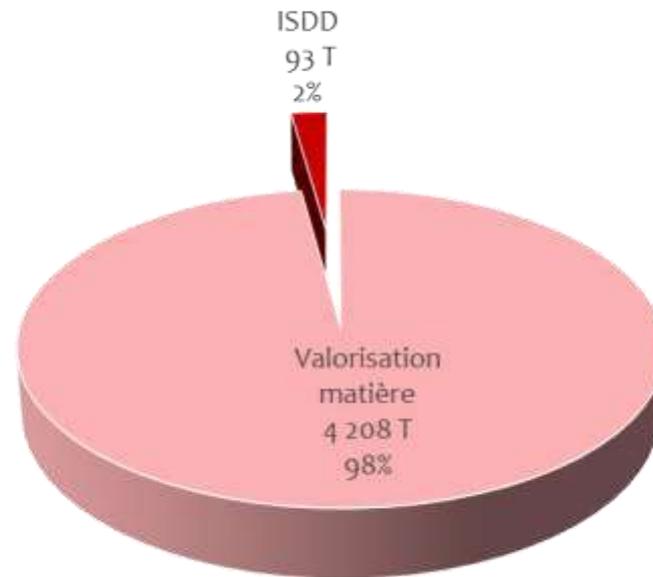


Traitement des mâchefers



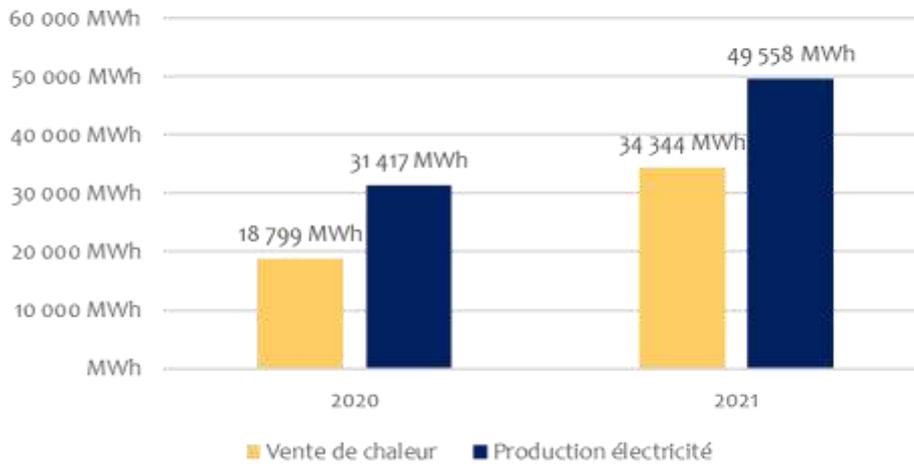
Traitement des REFIOMS

Traitement des REFIOM

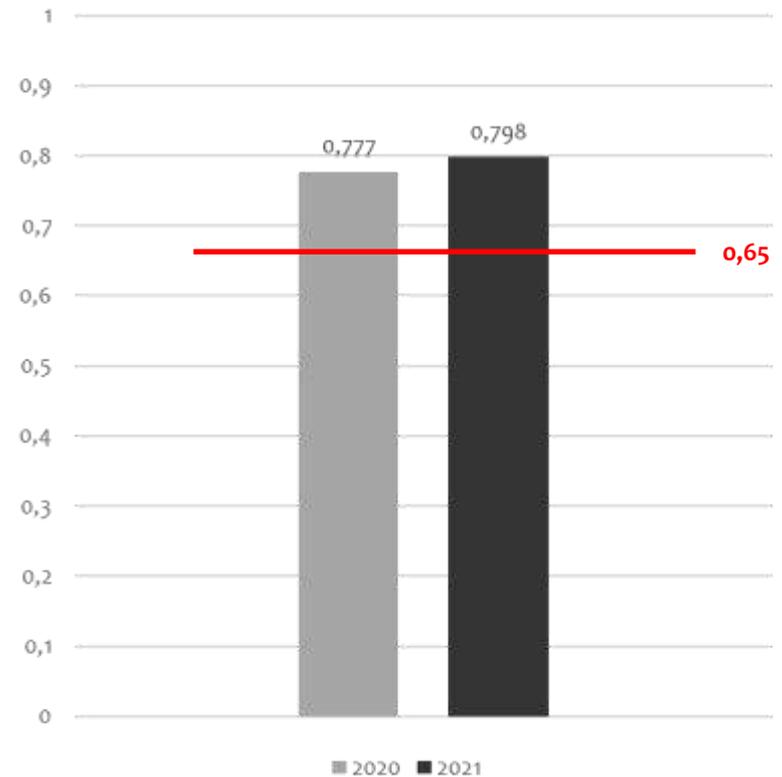


Valorisation énergétique

Production d'énergie



Performance énergétique



Rejets atmosphériques

- Les résultats des mesures bi-annuelles inférieurs aux valeurs limites d'émission, sauf pour les poussières (Ligne 1, semestre 1).

Dépassement dû à une fuite du bypass du filtre à manches.

→ Actions correctrices : instrumentation de la pression entre les 2 registres de fermeture du bypass et relai d'info en salle de commande, mise en place d'une surveillance annuelle du joint ayant présenté des défaillances.

- Valeurs moyennes des prélèvements en semi-continu des dioxines et furanes :

- 0,0065 ng/Nm³ pour la ligne 1
- 0,0074 ng/Nm³ pour la ligne 3



Pour l'année 2021, toutes les mesures mensuelles, pour chaque ligne d'incinération, sont inférieures à la limite d'émission fixée à 0,1 ng/Nm³.

Rejets d'effluents liquides

Les résultats des mesures mensuelles sont tous inférieurs aux valeurs limites d'émission à l'exception du cuivre pour le mois de novembre.

Malgré la mise en place en 2018 d'un décanteur supplémentaire pour la plateforme provisoire de mâchefers, dépassement dû à une lixiviation du mâchefers lors de fortes pluies sur une plateforme non couverte, associé à un traitement par décantation qui ne traite pas la partie soluble du cuivre dans l'effluent.

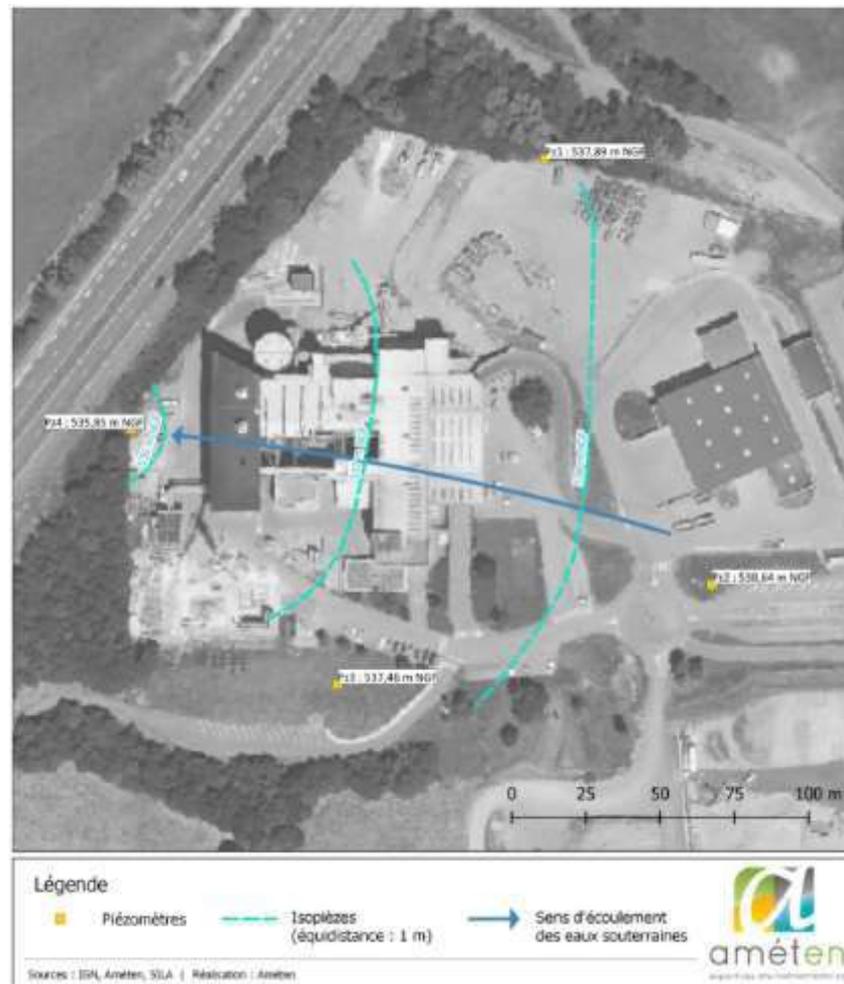


Eaux souterraines sur le site

La qualité générale des eaux souterraines au droit du site apparaît globalement bonne et tous les paramètres répondent aux critères de potabilité de la grille SEQ (Système d'Evaluation de la Qualité des eaux souterraines) pour l'ensemble des piézomètres, à l'exception du Plomb sur le Pz1 situé en amont hydraulique.

D'une façon générale, depuis le début du suivi, on note une très légère dégradation de la qualité des eaux souterraines entre l'amont et l'aval du site. L'ouvrage au droit duquel la qualité de la nappe apparaît la moins bonne est le Pz3, situé en aval (détection ponctuelle dans le temps de métaux).

L'impact de l'activité de l'usine d'incinération sur la qualité des eaux souterraines apparaît faible.



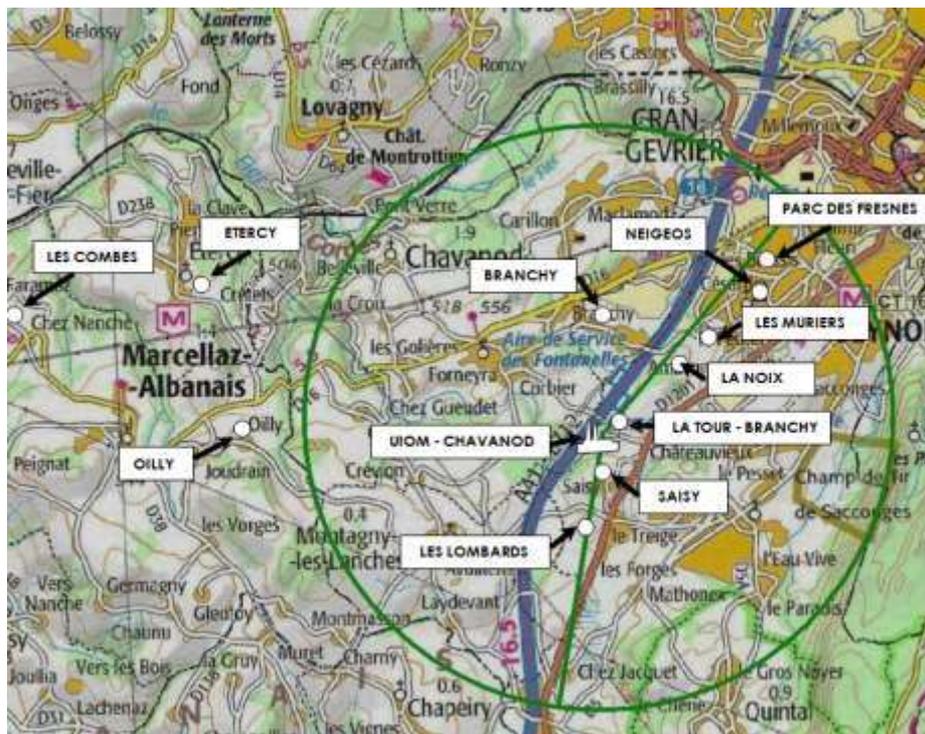
Localisation des piézomètres et sens de circulation des eaux souterraines

Surveillance environnementale

Suite à accord de la DREAL, la matrice « sols » fait l'objet d'une analyse triennale (pour annuelle par le passé) depuis 2021. Sa dernière analyse remontant à 2020, aucun prélèvement n'a été effectué en 2021.

Pour l'ensemble des matrices lait, légumes, lichens et retombées atmosphériques, les résultats 2021 pour les points soumis aux influences de l'UIOM sont inférieurs aux seuils réglementaires et aux recommandations en vigueur.

Les valeurs mesurées ne permettent pas de mettre en évidence un impact de l'UIOM sur son environnement.



Cartographie des points de mesure

ISO 14001/ISO 50001

- **Site certifié :**
 - ISO 14001 depuis 2010
 - ISO 50001 depuis le 31/12/2018



- **Maintien et transfert des certifications du SILA vers la société IDEX lors de l'audit de décembre 2020**



ISO 14001/ISO 50001

Audit de renouvellement pour IDEX en juin 2021, conclusions :

- Gros travail réalisé depuis la reprise d'IDEX en janvier 2021, des changements humains et organisationnels ont été mis en place, nécessitant encore du temps d'adaptation et d'appropriation du système.
- Clôture de 3 sur 5 (émanant du précédent audit) Non-conformité mineures.
- Maintien de 2 Non-conformités mineures, à traiter pour le prochain audit sous peine de dégradation en Non-conformités majeures.
- Ouverture de 2 nouvelles Non-conformités relatives à l'identification des situation d'urgence et la gestion des produits chimiques.

